

Bulletin d'inscription

(à remettre à Mme GUILLE
TYPHENE avant le 30 juin 2018)

*Les inscriptions des enfants hors
Val d'Ille débuteront le 14 Mai*

Le retour du bulletin sera a c c o
m p a g n é d ' u n c h è q u e
d'acompte de 100€ par personne, à
l'ordre de l'OSVIDH.

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Tél:

Email:

Fait à:

Date et signature:

Coordonnées et contact

OSVIDH

6 rue des landelles
35520 Melesse



Tél:

06.12.73.43.36



Mail:

Typhene.guille@gmail.com
contact@osvidh.fr



Site internet:

www.osvidh.fr



 OSVIDH



Camp d'été de l'Office

Semaine nautique

Du 20 au 25 Juillet 2018

ENFANTS DE 10/13ANS

(NÉS ENTRE 2005 ET 2008)

COÛT 259 EUROS



Organisation

Les parents déposent leurs enfants au camping « La cité d'Alet » le vendredi 20 juillet à 17h, et viendront les récupérer le mercredi 25 juillet à 17h (camping « la cité d'Alet »).

Important

Ce séjour est déclaré « Jeunesse et sports » d'où:

- Participation de votre comité d'entreprise
- Chèque vacances ANCV +1%

Les tentes ainsi que les repas sont prévus par l'Office des Sports.

Les enfants doivent avoir avec eux:

- Du matériel de couchage (duvet, matelas)
- Au moins un maillot de bain ainsi qu'une paire de chaussures pour les activités nautiques
- Une serviette de plage et une serviette de douche
- Des vêtements pour les activités non nautiques, ainsi que des vêtements chauds pour le soir
- Une attestation de natation de 50m est requise pour les activités

Planning de la semaine

Vendredi 20 Juillet: Accueil des enfants et montage du camp à 17h

Samedi 21 Juillet:

- Matin: Kayak/tir à l'arc*
- Après-midi: Catamaran

Dimanche 22 Juillet:

- Matin: jeux de plage
- Après-midi: Catamaran



Lundi 23 Juillet:

- Matin: Kayak/ tir à l'arc*
- Après-midi: Stand-up paddle

Mardi 24 Juillet:

- Matin: Piscine
- Après-midi: Catamaran

Mercredi 25 Juillet:

- Matin: Course d'orientation
- Après-midi: Démontage du camp

** les enfants seront séparés en 2 groupes*

Informations

Une réunion de présentation du séjour est prévue à la fin du mois de Juin. Une invitation vous sera envoyée après votre inscription.

L'office des sports soutient les familles suivant le quotient familial (joindre une copie de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016, un justificatif de la CAF pour l'APE et l'APP ainsi qu'une copie du livret de famille)

Pour les participants extérieurs du Val d'Ille- Aubigné, le séjour sera majoré de 30 euros

L'OSVIDH demande à tous les enfants de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

Camping municipal de la Cité d'Alet. Situé en bordure de mer, ce lieu est idéal pour rejoindre les sites de pratique des différentes activités.

